



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (ASA) DES
PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT DE L'AUBAREDE
291 avenue des Fleurs 06250 MOUGINS
Tel: 0784183171 / [Mail : asadelaubarede@orange.fr](mailto:asadelaubarede@orange.fr)



Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 février 2022

Mougins le 14/03/2022

Mesdames Messieurs,

Conformément au déroulement prévu par notre assemblée générale, je vous informe de l'élection des candidats qui se sont présentés pour le renouvellement des membres du bureau syndical.

Maître Delmas, huissier de justice, qui le 10 mars 2022 a procédé au dépouillement des votes, nous a communiqué dans son procès-verbal les résultats suivants :

Nombre total de votants : 269
Bulletins nuls : 47
Bulletins retenus : 222

131 votants pour la liste n° 1

91 votants pour la liste n° 2

Le quorum ayant été atteint les nouveaux membres du bureau se sont réunis ce jour pour définir de l'attribution des postes de chacun.

Il a été décidé à l'unanimité que les titulaires sont :

Président AGNESE Michel - vice-président LESTEL Francis - secrétaire AZENCOTT Alain
Les suppléants sont : BRIVOT Jean-Paul - RANQUET Michel - VUOLO Pierre Alain

Nous remercions chaleureusement les nombreuses personnes qui nous ont soutenus et qui nous ont témoigné de leur confiance.

Il est important de constater qu'une majorité de Co lotis ont voté pour la conservation de l'ASA dont la mission est de veiller à l'entretien, la gestion et la préservation de notre patrimoine commun.

Le président AGNESE Michel

Vice-président LESTEL Francis

Secrétaire AZENCOTT Alain

Les Suppléants : BRIVOT Jean Paul

RANQUET Michel

VUOLO Pierre Alain

Copie du PV à la préfecture, Mairie du Cannet et Mougins.





Maître Virginie DELMAS

Huissier de Justice

Résidence La Reine des Prés
Bâtiment A
3 boulevard Sadi Carnot
06110 LE CANNET



04.22.21.82.95



delmas.huissier06@huissier-justice.fr

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (ASA) DES
PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT DE
L'AUBAREDE
291 avenue des Fleurs
06250 MOUGINS

LE CANNET, le 14 Mars 2022

Référence à rappeler :
CT 22 03 1590 / 7026

Affaire: ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT DE c/ QUI DE DROIT



Paiement en Ligne
www.huissier-delmas.fr

Monsieur le Président,

Coordonnées bancaires (RIB)
Caisse des Dépôts et
Consignations

FR14 4003 1000 6000 0046
4501 S08
BIC : CDCGFRPPXXX

Je reviens vers vous dans le cadre du dossier cité en référence ci-dessus.

Faisant suite à notre rendez-vous du 10 mars 2022, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous un récapitulatif du dépouillement effectué en votre présence.

La première expédition du procès-verbal de constat vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Vous en souhaitant bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Maître Virginie DELMAS

Etude compétente
sur les départements
06 - 83 - 13 - 04

Siret 881 586 473 00012 - TVA intracommunautaire n° FR 14881586473

« Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez envoyer un courrier à l'adresse de l'étude. Dans le cadre de notre démarche qualité, les communications téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrées. »

JEUDI DIX MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX

Début du dépouillement à 14 heures 30 en mon Office.

269 votants au total :

- 222 courriers postaux reçus en mon Étude retenus pour le vote ;

- 47 courriers reçus en mon Étude et déclarés nuls.

Résultat du vote

LISTE 1	LISTE 2
131 Voix	91 voix

Fin du dépouillement à 17h34.